

danger, s'empresse de déférer au désir qu'Elle leur a fait connoître. Ils sont bien convaincus que le compte exact de ces Conférences, mis sous les yeux, ne lui laissera voir dans les motifs qui nous dirigent, que les principes de la justice & de la raison. »

« SIRE, vos fidelles Communes n'oublieront jamais ce qu'elles doivent à leur Roi; jamais elles n'oublieront cette alliance naturelle du Trône & du Peuple, contre les diverses Aristocraties dont le pouvoir ne sauroit s'établir que sur la ruine de l'autorité royale & de la félicité publique. Le Peuple François, qui se fit gloire dans tous les temps de chérir ses Rois, fera toujours porté à tout sacrifier pour soutenir les vrais principes de la Monarchie. Dès les premiers instans où les instructions que ses Députés ont reçues, leur permettront de porter un vœu national, vous jugerez, SIRE, si les Représentans de vos Communes ne seront pas les plus empressés de vos Sujets, à maintenir les droits, l'honneur & la dignité du Trône, à consolider les engagements publics, & à rétablir le crédit de la Nation; vous reconnoîtrez aussi qu'ils ne seront pas moins justes envers leurs Concitoyens de toutes les classes, que dévoués à Votre Majesté. »

« Vos fidelles Communes sont profondément touchés de la circonstance où Votre Majesté a la bonté de recevoir leur Députation. Elles prennent la liberté de lui adresser l'expression de tous leurs justes regrets, & de leur respectueuse sensibilité. »

#### R É P O N S E D U R O I.

« Je reçois avec satisfaction les témoignages de  
 » dévouement & d'attachement à la Monarchie  
 » des Représentans du Tiers-Etat de mon  
 » Royaume; tous les Ordres de l'Etat ont un

» égal droit à mes bontés, & vous devez com-  
 » ter sur ma protection & sur ma bienveillance.  
 » Je vous recommande par-dessus tout, de fe-  
 » conder promptement & avec un esprit de sa-  
 » gesse & de paix, l'accomplissement du bien  
 » que je suis impatient de faire à mes Peuples,  
 » & qu'ils attendent avec confiance de mes sen-  
 » timens pour eux. »

Pendant que les Députés exécutoient leur Mis-  
 sion auprès de Sa Majesté, il est arrivé à la Chambre  
 du Tiers une Députation du Clergé, qui a déposé  
 sur le Bureau l'arrêté suivant :

» Les Membres du Clergé assemblés, déli-  
 » bérant sur le plan qui a été proposé à leurs  
 » Commissaires, au nom de Sa Majesté, relative-  
 » ment à la vérification & au jugement des pou-  
 » voirs, & voulant donner à Sa Majesté un  
 » nouveau témoignage de la respectueuse recon-  
 » noissance dont ils sont pénétrés pour ses sol-  
 » licitudes paternelles, sont convenus d'accéder  
 » à ce projet provisoire de conciliation & de  
 » vérification, & de manifester aux deux autres  
 » Ordres le vœu qu'ils forment d'en suivre la  
 » disposition. »

Députation au Clergé, pour le remercier de  
 ce qu'il avoit instruit la Chambre du Tiers de  
 sa détermination, & pour lui annoncer la réso-  
 lution prise par la Chambre, de ne délibérer sur  
 le plan de conciliation proposé par les Commis-  
 saires du Roi, qu'après la clôture du Procès-verbal  
 des Conférences.

« Les Députés du Tiers ont été aussi faire part  
 à la Noblesse, de la détermination de leur  
 Chambre sur l'ouverture de conciliation. Le Pré-  
 sident de la Chambre de la Noblesse s'est borné à  
 demander le dépôt de l'arrêté, & le nom des Com-  
 missaires. »

- Le même jour, est entrée une seconde Députation du Clergé, disant :

» Les Membres du Clergé assemblés, profondément touchés de la misère du Peuple & de la cherté des grains qui affligent les différens cantons du Royaume, croyent ne pouvoir mieux se conformer aux vues paternelles de Sa Majesté, & mieux remplir leur devoir le plus cher, qu'en s'empresant de nommer une Commission composée de différens Députés pris dans chaque Gouvernement, pour prendre en considération & recevoir tous les mémoires qui lui pourroient être adressés, & en invitant les deux autres Ordres à nommer des Commissaires pour examiner la cause de la cherté des grains. »

- Le Tiers a arrêté d'une voix unanime, de porter à l'instant au Clergé la réponse suivante par Députation:

» Pénétrés des mêmes devoirs que vous, touchés jusqu'aux larmes des maux publics, nous vous prions, nous vous conjurons de vous réunir à nous à l'instant dans la salle commune, pour délibérer & aviser aux moyens d'y subvenir le plus efficacement qu'il sera possible. »

- Le Tiers a reçu le même jour une Députation de la Noblesse, chargé: de lui communiquer l'extrait suivant du Procès-verbal des délibérations de cet Ordre.

» L'Ordre de la Noblesse, empressé de donner au Roi des témoignages de son amour, de son respect & de sa confiance dans ses vertus personnelles, & prouver à la Nation entière le désir d'une conciliation prompte & durable, & fidèle en même temps aux principes dont il n'a jamais cru devoir s'écarter, reçoit avec la plus vive reconnoissance les ouvertures que Sa Majesté a bien voulu lui faire communiquer

» par les Ministres. En conséquence, sans adopter  
 » quelques principes de préambule, il a chargé  
 » ses Commissaires de rappeler à la prochaine  
 » Conférence, que la Noblesse statuera sur les  
 » contestations qui surviendront sur la validité  
 » des pouvoirs de ses Membres, lorsqu'ils n'in-  
 » téresseront que les Députés particuliers de son  
 » Ordre, & en donnera une Notice officielle  
 » aux deux autres Ordres. Quant aux difficultés  
 » survenues ou à survenir sur les Dép. tations  
 » entières pendant les présens Etats-Généraux,  
 » chaque Ordre chargera, conformément au désir  
 » du Roi, ses Commissaires de les discuter avec  
 » les deux autres Ordres, pour que, sur le rapport,  
 » il puisse y être statué d'une manière uniforme  
 » dans les trois Chambres séparées; & au cas  
 » où l'on ne pourroit y parvenir, le Roi sera  
 » supplié d'être leur arbitre. »

Le Doyen de la Chambre du Tiers a répondu à cette communication :

« Que la Chambre des Communes étoit très-  
 » reconnoissante de ce que l'Ordre de la Noblesse  
 » vouloit bien les instruire de sa détermination; &  
 » que quand elle auroit délibéré sur le projet de  
 » conciliation proposé par le Directeur-Général,  
 » elle feroit part de son arrêté à la Chambre de  
 » la Noblesse. »

La S<sup>tan</sup>ce ayant été prorogée à cinq heures du soir pour y donner lecture du Réglement provisoire de police, il a été convenu de se diviser en bureaux pour l'examiner mûrement.

*De Paris, le 10 juin.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 9 mai 1789, qui accorde des Primes pour les Grains et Farines qui seront importés des pays étrangers en Corse.

Lettres-Patentes du Roi, qui autorisent les Oufèvres à travailler au titre de dix-huit Arts les menus ouvrages d'or. Données à Versailles le 4 Avril 1789. Registrées en la Cour des Monnoies le 6 Mai audit an.

Plusieurs des Habitans de la partie françoise de Saint-Domingue, ayant paru désirer que des Députés de cette Colonie fussent admis aux convocations des Etats-Généraux, & les autres étant d'une opinion contraire, M. le Marquis du Chilleau, Gouverneur-général, & M. de Marbois, Intendant, ont adressé au Commandant de chaque Paroisse la Lettre suivante, qu'ils ont ensuite fait imprimer & publier.

*Au Port-au-Prince, le 10 Avril 1789.*

« Nous avons l'honneur de vous informer,  
 » Monsieur, des résolutions du Roi relativement  
 » à la demande à fin d'admission des Députés de  
 » la Colonie aux Etats-Généraux. Sa Majesté a  
 » pensé qu'une affaire d'aussi grande importance,  
 » ne devoit être décidée qu'à la suite des plus  
 » mûres délibérations, & par l'avis même de  
 » ceux qui ont le principal intérêt au résultat,  
 » c'est-à-dire des Etats-Généraux du Royaume,  
 » et des Habitans de la Colonie. Toute autre  
 » marche dans une question aussi problématique,  
 » eût été remplie d'inconvéniens. Une élection  
 » de Députés, tandis que leur admission est en-  
 » core incertaine, eût été prématurée, & les  
 » difficultés qu'éprouve la formation des Etats du  
 » Royaume, annoncent suffisamment que l'intro-  
 » duction des Députés Coloniaux auroit pu être  
 » une nouvelle source d'embaras, puisqu'on  
 » ignore jusqu'à présent dans quel Ordre ils pour-  
 » roient être classés. Dans ces circonstances, S. M.  
 » a pris le seul parti qui pût convenir à sa sa-  
 » gesse, à la justice & à son amour pour ses sujets,

„ tant des Colonies que du Royaume; c'est de  
 „ consulter les Etats-Généraux & toutes les Co-  
 „ lonies en général sur cette importante question.  
 „ Cette marche est simple, elle prouve la pureté  
 „ des intentions du Gouvernement; & nous  
 „ sommes persuadés que les Colons conviendront  
 „ unanimement que c'est le parti le plus con-  
 „ forme à la raison, & le seul qu'il fût possible  
 „ d'adopter dans une circonstance aussi nouvelle.  
 „ Ainsi, Monsieur, tandis que les Etats-Généraux  
 „ exprimeront leurs sentimens à ce sujet, les Co-  
 „ lons auront la faculté de faire connoître leurs  
 „ vœux dans une Assemblée coloniale que S. M.  
 „ se propose d'ordonner dans le cours de cette  
 „ année.

„ Elle a vivement à cœur leur bonheur &  
 „ leur repos. De pareilles vues n'exigent aucune  
 „ réserve, & nos mesures dans cette circonstance,  
 „ ainsi que dans toutes les autres, doivent avoir  
 „ la plus grande publicité. Nous vous autorisons  
 „ donc, Monsieur, à donner connoissance de  
 „ notre Lettre à tous les Habitans, en attendant  
 „ que nous puissions les inviter à se joindre à  
 „ nous de cœur & d'affection pour opérer le bien  
 „ général, que l'on ne peut se promettre que  
 „ de l'accord de ceux qui doivent y concourir.  
 „ Vous voudrez bien leur faire connoître que  
 „ *Sa Majesté a décidé dans son Conseil que les*  
 „ *Colonies françaises ne députeroient point à la pro-*  
 „ *chaine convocation; mais elle a en même temps*  
 „ *résolu que cette faculté leur seroit donnée pour les*  
 „ *convocations subséquentes, si tel est leur vœu &*  
 „ *celui des Etats-Généraux du Royaume.*

„ Nous avons l'honneur d'être avec un parfait  
 „ attachement, Monsieur, vos très, &c. Signé  
 DU CHILLEAU & DE MARBOIS. „

Nous compléterons dans peu la liste

des Députés des trois Ordres aux Etats-Généraux ; mais c'est à regret que nous ne pouvons y admettre les *suppléans*, ce qui entraîneroit trop d'étendue. Par réquisition particulière, nous nous bornerons à annoncer que les *suppléans* de la Sénéchaussée de Toulouse, sont :

Pour le *Clergé*, M. *Laparre*, Curé de Diéupantale.

Pour la *Noblesse*, M. de *Palaminy* :

Pour le *Tiers - Etat*, M. *Hébrard*, Avocat.

« Le 28 avril 1789, le Prince héritier de *Nassau Saarbruk* est arrivé à Châlons-sur-Marne, et s'est réuni à la Princesse son épouse, née Princesse de *St. Mauris Montbarrey*, qui s'y étoit rendue avec les Prince et Princesse ses père et mère. »

« Le 29, le Prince et la Princesse héritaires sont partis de Châlons pour la Cour de *Saarbruk*, où ils sont arrivés le 30. »

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 30 mai 1789, sont : 2, 62, 15, 66, 11.



MERCURE  
DE FRANCE.

SAMEDI 20 JUIN 1789.

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

ÉPIGRAMME

*Imitée du latin de Quintus Catulus (1).*

---

JE m'étois arrêté pour saluer l'Aurore ;  
Tout à coup près de moi j'aperçois Calais :  
La blonde Calais , aussi fraîche que Flore ,  
Déploysit à mes yeux les graces de Cypris . . .  
Je ne pus commander à mes sens interdits ;  
Ma raison s'égara , je ne vis plus l'Aurore ,  
Et je tombai sans force aux pieds de Calais .

( Par M. Grainville. )

---

(1) Q. L. Catulus, Consul Romain, vainquit les Cimbres avec Marius son Collègue. Il fut du nombre des Orateurs célèbres ; malheureusement ses Harangues ne sont point parvenues jusqu'à nous.

N<sup>o</sup>. 25. 20 Juin 1789.

E



---

*VERS à l'Auteur d'une jolie Comédie.*


---

**I**MBERT, reçois mon compliment.  
 L'esprit, la gaieté, la décence,  
 Des vers heureux, de ta *Fausse Apparence*,  
 Ont fait un Ouvrage charmant.  
 Point de personnages choquans,  
 Point de vicieux détestables ;  
 Deux caractères neufs, tous les autres piquans,  
 Huit ou dix Scènes délectables.  
 Un mot aussi sur tes Acteurs !  
 O le plus heureux des Auteurs,  
 Tu t'en fais, tu les enrôles ;  
 Exprès pour toi, le Ciel les fit,  
 Ou bien exprès pour eux, tu fais faire des rôles.  
*Molé*, brillant & vrai. . . . J'aime bien ce qu'il dit !  
*Contat* met dans ses yeux tout l'esprit d'une Pièce ;  
 Et la Marquise. . . . (1) Ah ! qu'elle m'intéresse !  
 Elle a trop de bonté pour être sans esprit (2).  
 Du Marquis, je conçois les craintes, le dépit ;

---

(1) Mad. Petit.

(2.) Ce vers est la parodie d'un vers charmant, qui seul caractériseroit la Marquise :

Elle a tant de bonté, qu'on la croit sans esprit.

(Notes de l'Auteur.)

On peut être jaloux d'une femme jolie ,  
Lorsque l'Amant est joué par Fleury.

Tu fais qu'on aime à la folie  
Le jeu vif & fin de Joly.

De tout cela j'étois ravie ,  
Quand une foudre émotion, . . .  
Qui se défend l'ambition ,  
Et même l'émulation ,  
Pourroit-il connoître l'envie ?

Ah ! jusqu'ici belle prose , doux vers ,  
Aucun succès dans l'Univers  
Ne m'a causé de jalousie.

Mais pourquoi donc certaine fantaisie ? . . .  
Plus j'examine . . . en vérité , je crois ,  
Que le *Jaloux* , revu cinq fois ,  
Et dont je reparle sans cesse ,

Ne veut pas que j'échappe à la commune loi !  
Ce *Jaloux malgré lui* me rend , je le confesse ,  
Un peu jaloux malgré moi.

( Par l'Auteur des Contes Orientaux. )



*Explication de la Charade, de l'Enigme & du Logogriphe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Image* ; celui de l'Enigme est *Fumée* ; celui du Logogriphe est *Image*, où l'on trouve *Magie, Mi, Ame, Ami, Geai, Ma, Age, Mai.*

### CHARADE.

**S**OÛVENT dans la musique on trouve mon premier,  
Et la terre nourrit mon tout & mon dernier.

( *Par une Abonnée.* )

### ÉNIGME.

**J**E fais un être à double sens.

Sous le premier, j'excite & flatte

L'ambition de bien des jeunes gens

D'un Ordre distingué : tout enfant d'Hippocrate,

Sous l'autre sens, cherche à me procurer,

Es-tu malade ? ami, tu dois me désirer,

( *Par M. B... Curé en Franche-Comté.* )

## LOGOGRIPE.

DANS Rome, cher Lecteur, sur un profane autel,  
Jadis le feu sacré fut commis à ma garde ;  
Sous un second aspect, un habile Mortel  
M'observant dans les cieux du haut de sa manfarde,  
Conclut & prononça qu'onze frères & moi,  
Portant tous, chaque nuit, figure enluminée,  
Nous embrassons le temps, nous lui faisons la loi,  
Et guidons, tour à tour, chaque mois de l'année ;  
Sous un troisième aspect merveilleux, consolant,  
Des faveurs du Très-Haut, sage dispensatrice,  
Dans des cas épineux, au Pécheur pénitent,  
Je présente sans cesse une main protectrice.  
Si mon nom, cher Lecteur, est encore un secret,  
Je vais pour toi subir quelques métamorphoses,  
Et d'un mûr examen les passant au creuset,  
Tu pourras démêler mes différentes causes.  
J'offre un des châtimens qu'on inflige au délit ;  
Un lieu voisin des flots ; un mouvement subit ;  
L'oiseau qui se nourrit des grappes de la treille ;  
Ce que paroît souvent l'ami de la bouteille ;

E 3

Une antique cité dans un riche canton ,  
 Dont l'habitant ne dit jamais oui, jamais non ;  
 Ce qu'un fils de Jacob expliqua dès l'enfance ;  
 Ce qui du Nautonnier , luttant contre les flots ,  
 Par sa proximité , ranime l'espérance ;  
 L'insecte qui se plaît dans la nuit des tombeaux ;  
 Cette Amante , en un mot , si tendre & si célèbre ,  
 Dont'on lit à regret les maux & le tourment ,  
 Quand ( j'en frémis encor ) le cœur de son Amant  
 Deviat pour elle , hélas ! un aliment funèbre.  
 Adieu , Lecteur , adieu , puisses-tu me trouver  
 Dans celle que le sort voudra te destiner !

( Par M. Regnault , Commissaire des Classes. )



---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*VOYAGE en Crimée & à Constantinople, en 1786, par Miladi CRAVEN; traduit de l'Anglois, par M. GUÉDON DE LA BERCHÈRE, Notaire à Londres; enrichi de plusieurs Cartes & Gravures. A Paris, chez Maradan, Libraire, rue St-André-des-Arts, Hôtel de Château-Vieux.*

LE Voyage de Miladi Craven n'est point surchargé d'érudition, point allourdi par de froides dissertations sur les origines, point d'extase à chaque pas, point de prétentions à la pompe ni à l'emphase. Son œil est celui d'une jolie femme, beau, clair, qui voit bien, & voit vite. Sa plume écrit ce qu'elle a vu, & décrit vite. Ainsi son Voyage a le mérite bien recommandable de ne dire que ce qu'elle a vu, d'avoir vu ce qui étoit essentiel, & de narrer tout cela très-agréablement, vivement, & cependant uniment. Sites, mœurs, vêtemens, préjugés, voilà ce qu'elle retrace : peu de Loix; elle a trop peu séjourné, pour oser s'en mêler : point de politique, par la même raison. Ceux qui voyageront après

elle, & qui voudront ce qu'on appelle *tenir une route*, liront avec plaisir Miladi Craven. Les Savans, un Antiquaire, un Amateur de Tableaux & de Monumens, pourra, s'il veut, ne point lire ce Voyage; & l'aimable Auteur, qui, partie de la Touraine pour parcourir, du même trait, le Midi de la France, Antibes, Gênes, Pise, Florence, Bologne, Venise, Vienne, Varsovie, Pétersbourg, Moscou, Cherson, toute la Crimée, arrive à Constantinople, fait des courses dans la Grèce, rend compte de tout, & termine en une année un voyage aussi curieux & aussi long, peut se consoler de la mauvaise humeur des Voyageurs Philosophes, qui n'aiment que les détails de Législation & de Politique, & qui ennuient gravement leurs Lecteurs. Un trait suffit au Poussin, pour jeter sur son tableau cette douce mélancolie des heureux Habitans de l'Arcadie: *Et in Arcadiâ ego*. Un trait suffit également à Miladi Craven, pour saisir le site d'un pays & la physionomie *physique & morale* de ceux qui l'habitent. Chemin faisant, elle ramasse tout, & depuis le Temple de Minerve, & les anciennes ruines, jusqu'à la culture de l'asperge, elle saisit tout, & elle a l'air de piquer le Lecteur par sa vivacité, & par les nuances aimables de son style épistolaire. Ses Lettres sont adressées à un Prince Souverain (le Margrave de Brandebourg) qui est universellement aimé de ses Sujets,

& de ceux qui ont eu l'honneur de le connoître dans ses voyages, & pendant son séjour à Paris. Pour lui faire trouver un voyage intéressant, il falloit accumuler des connoissances; c'est ce que Miladi Craven a fait avec esprit, avec adresse, & sans échafaudage. Nous ne pouvons qu'être étonnés qu'une femme aimable, belle, jeune encore, se soit exposée à tant de fatigues & à la tenue d'un aussi long voyage, quelque adouci qu'il fût par les empressements des Ministres des différentes Cours qui l'ont reçue de Poste en Poste, & auxquels elle étoit recommandée par leurs Souverains. On lira avec plaisir de quelle manière l'immortelle Catherine II fait accueillir les Etrangers, & avec quelle grace & quelle magnificence elle a traité Miladi Craven.

Justifions maintenant nos éloges par quelques citations prises au hasard des descriptions de sites, de mœurs, & de monumens. Commençons par les sites : Miladi Craven peint ainsi celui de Constantinople.....

» — Au moins, je dirai qu'il n'y a point  
 » de coup d'œil qui ait droit d'intéresser  
 » ou de plaire, si on le compare au point  
 » de vue varié qu'offrent les bords de ce  
 » fameux détroit. Ce sont des rochers, de  
 » la verdure, d'anciens châteaux bâtis sur  
 » le sommet des collines par les Génois,  
 » des kiosques modernes, des minarets,  
 » de grands platanes qui sont plantés pêle-



» mêle dans les vallées, de vastes prairies,  
 » une foule immense de peuples, des ba-  
 » teaux & des navires sans nombre qui  
 » bordent le rivage ou couvrent le canal,  
 » & , ce qui m'a paru non moins singulier,  
 » rien qui ait la froide symétrie d'un jardin  
 » François. Les Turcs ont un si grand res-  
 » pect pour les beautés de la Nature, que  
 » s'ils veulent bâir une maison dans un  
 » endroit où il y a un arbre, ils pratiquent  
 » un grand trou dans le bâtiment, pour  
 » l'isser passer l'arbre & lui donner un es-  
 » pace suffisant pour croître, parce qu'ils  
 » croient qu'un branchage vert est l'orne-  
 » ment le plus beau pour le toit d'une  
 » maison. Or, si nous voulons réfléchir sur  
 » la différence d'un feuillage magnifique,  
 » à une cheminée, nous pourrions juger  
 » qui a raison d'eux ou de nous. Con-  
 » stantinople est presque entièrement en-  
 » touré d'une muraille très-haute, garnie  
 » de donjons & flanquée de grandes tours  
 » carrées, qui a été élevée par les Em-  
 » pereurs Grecs. Le style d'architecture  
 » ressemble exactement à celui des murs  
 » des châteaux de Varvick & de Berkeley;  
 » mais la plupart des tours carrées qui  
 » servent de portes, tombent en ruines  
 » par la négligence des Turcs, dont plu-  
 » sieurs croient à une ancienne Prophétie,  
 » qui annonce comme prochaine l'entrée  
 » publique & triomphante de l'Impératrice  
 » de Russie à Constantinople par l'une des

ces portes, en qualité d'Impératrice de la  
 Grèce. Plusieurs, parmi eux, sont décidés  
 à cet égard, & ont déjà pris leurs me-  
 sures pour se transporter en Asie à tra-  
 vers le Bosphore. Il y en a même, dans  
 ce nombre, qui vont jusqu'à désigner la  
 porte par laquelle elle doit entrer. Il  
 seroit très-agréable à quelques Nations de  
 voir reculer le siège de l'Empire Otho-  
 man loin du lieu où il est aujourd'hui,  
 & qu'il semble que la Nature ait formé  
 pour servir à tous les Peuples commer-  
 çans, d'un passage que l'inactivité des  
 Turcs a intercepté trop long-temps. Tous  
 les hommes qui ont quelque respect pour  
 les plus beaux monumens qu'ait produits  
 l'Antiquité, unissent leurs vœux pour  
 qu'Athènes & tout ce qu'elle contient  
 encore en ce genre, ne soient pas en-  
 tièrement détruits par l'ignorance de ces  
 Barbares. Ils brûlent journellement &  
 font de la chaux, des ruines qui orne-  
 roient les cabinets des Curieux, & ils  
 emploient à faire une muraille, ou une  
 fontaine, des matériaux que le génie  
 s'étoit complu à convertir en chef-d'œu-  
 vres de l'Art. Il ne reste plus à présent  
 qu'un petit fragment de cette colonne,  
 qui étoit sans doute autrefois un précieux  
 ornement pour l'Aunéidan, ou Marché  
 aux chevaux.

Suivons Miladi Craven dans ses courses

en Grèce, & regrettons d'avance d'être trop resserrés dans les bornes de notre Journal, qui ne nous permettent pas de transcrire tout ce qui nous plaît ou nous intéresse. » Quand je me vis, dit Miladi Craven, à la hauteur de cette fameuse Troie, j'eus une velléité de mettre pied à terre; mais comme la terre n'offre absolument rien à voir, & que nous n'avions pas le temps de creuser dans ses entrailles, pour y chercher les cendres des Héros qui y sont enterrés, nous nous contentâmes de supposer ce que nous aurions pu trouver en passant le détroit; nous déplorâmes le sort de Léandre. Nous débarquâmes dans l'Isle de Naxos. Je n'ai trouvé que de foibles restes du Temple dédié à Bacchus, & bâti sur la pointe d'un rocher. Une belle proportion fait conjecturer qu'il a dû être un édifice très-majestueux. On m'a montré la fontaine, sur le bord de laquelle on dit que la malheureuse Ariane pleura la fuite de son Amant, & où Bacchus la trouva. Elle est de marbre blanc, & trop endommagée par les temps, pour mériter une plus grande description ».

Miladi Craven donne un détail de la parure des femmes de Naxos, qui n'est guère conforme aux idées que nous avions du luxe des Grecs; & c'est ici qu'on peut s'écrier : *O quam mutatus ab illo!* Rien

n'effraie Miladi, & c'est la première femme qui ait osé descendre dans la *Grotte d'Arctiparos*. " Du Pirée à Athènes, la terre va " en s'élevant, dit Miladi, par degrés. Les " plus beaux objets que cette ville offre " aujourd'hui, sont à la gauche; près du " rivage, un grand bosquet, ou plutôt une " forêt d'oliviers; & un peu au dessous " de la ville, seul & isolé, le superbe & " magnifique Temple de Thésée. L'archi- " tecture en est simple & noble; les pro- " portions en sont majestueuses & agréa- " bles: c'est un des plus beaux monumens " qui ait pu passer jusqu'à nous, pour at- " tester ce goût dans les Arts dont les An- " ciens étoient en possession, & qui devoient " nous servir de modèle. . . . . Mais, hélas! " le Temple de Minerve, qui est dans la ci- " tadelle d'Athènes, a été employé par les " Turcs à faire un magasin à poudre, qui, " par une explosion, a jeté à bas des mor- " ceaux de la plus belle sculpture, dont je " m'estimerois heureuse de pouvoir ramas- " ser quelques parties. Le peu qui reste des " colonnes du Temple de Jupiter Olym- " pien, ou plutôt de ce qu'on croit avoir " été le fameux Panthéon qui contenoit " les statues de toutes les Divinités du Pa- " ganisme, suffit encore pour donner une " idée de la grandeur immense de cet édi- " fice ".

Miladi Craven rend compte assez ingé-

nieusement des motifs qui ont porté les  
 Athéniens à perfectionner l'Architecture  
 & la Sculpture. » Le climat & le sol ne  
 » laissant point aux Athéniens la ressource  
 » des jardins, n'est il pas naturel de croire  
 » qu'ils occupoient les Esclaves à creuser  
 » la terre, à exploiter ces carrières, même  
 » à travailler le marbre, sous la direction  
 » d'Architectes & de Sculpteurs qui se  
 » réservoient seulement la partie de l'or-  
 » nement, & ce que nous appelons le  
 » coup de Maître, soit dans les ouvrages  
 » de Sculpture & d'Architecture? Nous  
 » produisons de quoi exercer le pinceau  
 » de nos Artistes, par les arbres dont nous  
 » ornons nos parcs ou nos jardins. Les  
 » Athéniens ne pouvoient former, par ce  
 » secours, ni ombrages ni perspectives;  
 » cela dut contribuer à perfectionner un  
 » Art qui leur procuroit des sièges & des  
 » promenades à l'abri des rayons brûlans du  
 » soleil, par leurs édifices de marbre, objets  
 » tout à la fois de luxe & d'utilité. Un petit  
 » jardin peuplé d'orangers, qui n'a pas  
 » vingt pieds en carré, se montre à Athè-  
 » nes comme une chose plus merveilleuse  
 » qu'un Temple, une colonne consacrée,  
 » ou un Prix remporté aux Jeux Olympi-  
 » ques. Nous faisons une grande plaine  
 » dans un parc, où nous plantons une  
 » touffe d'arbres; eux, ils élevoient un mō-  
 » nument ». Le nombre étonnant qu'ils  
 en ont laissé, celui des piliers destinés